

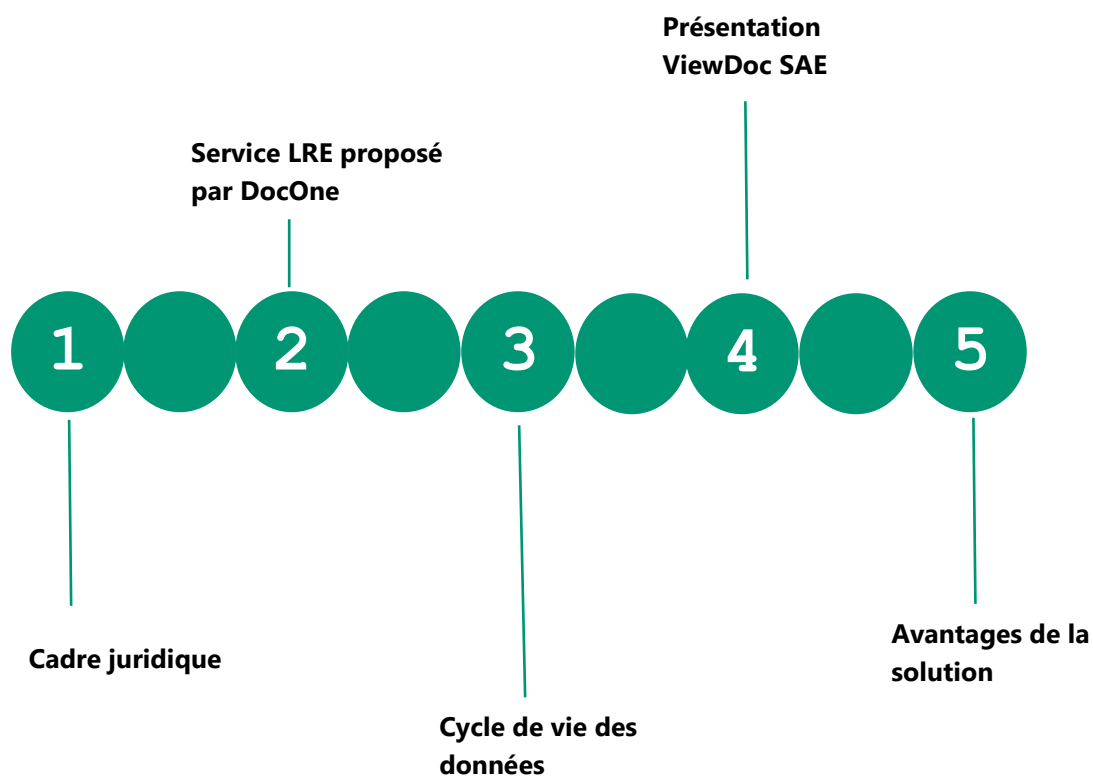
# La Lettre Recommandée Electronique

La lettre recommandée électronique (LRE) est un service de confiance qui permet d'envoyer des documents par voie numérique avec une valeur juridique équivalente à une lettre recommandée avec avis de réception (LRAR) papier.

La LRE est définie par le règlement eIDAS de l'Union européenne et par le Code des postes et des communications électroniques (CPCE) en France.

Ce document présente le service proposé par DocOne à ses clients qui souhaitent digitaliser leurs envois de courriers à valeur juridique.

# Sommaire



# Cadre juridique

---

Le règlement eIDAS de l'Union européenne définit plusieurs services de confiance, y compris l'envoi recommandé électronique, qui est couvert par les articles 43 et 44.

En France, l'article R 53 du Code des postes et des communications électroniques (CPCE) définit la lettre recommandée électronique comme un envoi recommandé électronique au sens de l'article L. 100, en référence au règlement eIDAS.

Depuis la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, l'envoi recommandé électronique qualifié selon le règlement eIDAS a la même valeur juridique qu'une lettre recommandée avec avis de réception (LRAR) papier en France.

Pour assurer la valeur juridique des documents envoyés par LRE, il est important d'utiliser **un tiers de confiance qualifié** selon les normes définies par le règlement eIDAS de l'Union européenne et par le Code des postes et des communications électroniques (CPCE) en France. Ces normes garantissent que le prestataire de services de confiance respecte les exigences en matière de sécurité, de confidentialité et de traçabilité des envois recommandés électroniques.

En utilisant un tiers de confiance qualifié, l'expéditeur et le destinataire peuvent avoir l'assurance que **les documents envoyés par LRE ont la même valeur juridique qu'une lettre recommandée avec avis de réception (LRAR) papier**.

# Service LRE proposé par DocOne

---



DocOne propose à ses clients de transmettre leur courriers règlementaires et documents à valeur juridique soit par canal papier (Lettre recommandé classique) soit par canal numérique (Lettre Recommandé Electronique – LRE).

A partir des flux transmis par les clients, DocOne compose et génère les flux à transmettre aux destinataires via les différents canaux.

Concernant le canal numérique, le courrier à transmettre en LRE est généré pour être archivé dans un espace de stockage sécurisé mis à disposition du client. Il est aussi transmis au prestataire de confiance agréé pour être acheminé au destinataire final.

Le destinataire reçoit un e-mail qui contient un lien vers le site du prestataire de confiance, où il peut accepter ou refuser la LRE. S'il accepte, il peut télécharger le courrier et l'avis de réception électronique. S'il refuse, il doit indiquer le motif du refus. Une relance est transmise au bout de 48 heures, et la LRE est disponible pendant 15 jours au téléchargement.

Le prestataire de confiance renvoie à DocOne une preuve de dépôt, une preuve de distribution et une preuve de refus, le cas échéant. Ces preuves sont signées électroniquement et horodatées.

DocOne tient à disposition de ses clients, le courrier transmis et toutes les preuves de dépôts ainsi que tous les statuts pendant la durée définie par le client.

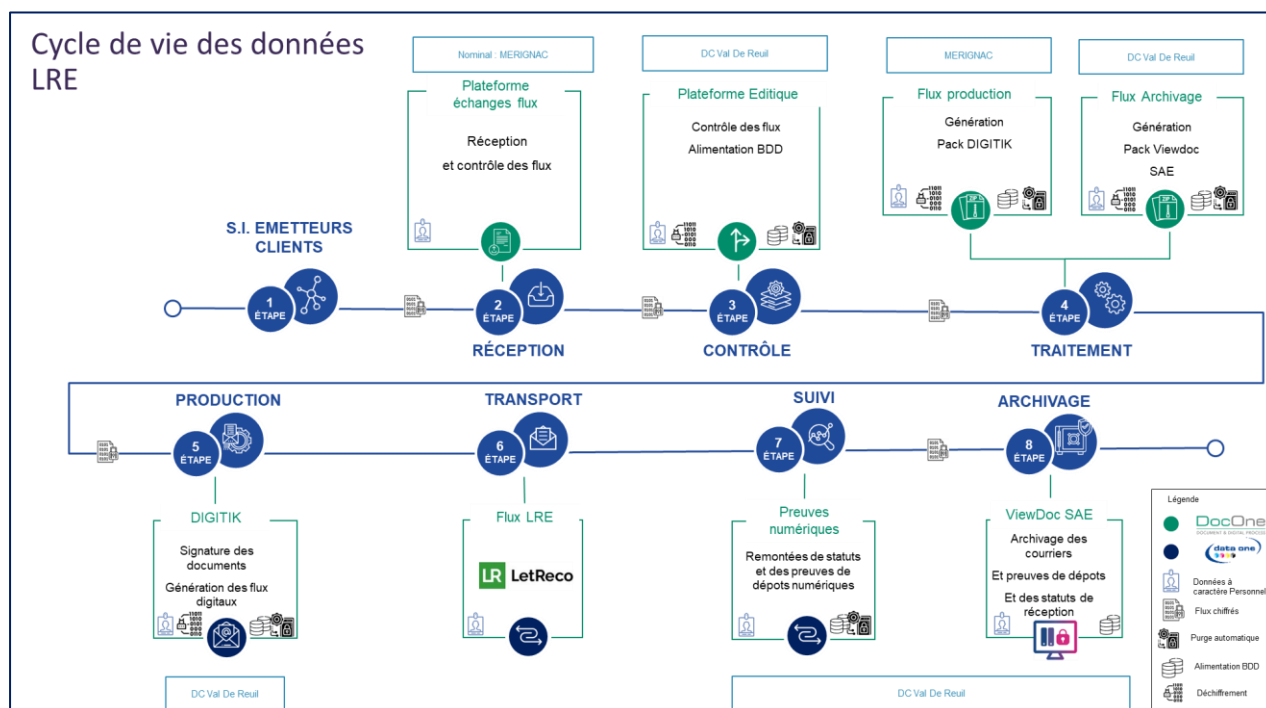


DocOne conserve l'ensemble des éléments dans son espace sécurisé, son SAE certifié NF461 : ViewDoC SAE. Ce SAE assure la conservation fiable dans le temps de tous les courriers et preuves associées pendant la durée définie par le client (durée règlementaire, juridique ou métier).

Le courrier, les preuves de dépôts et le statut de la LRE peuvent être consultés à tout moment par le client (expéditeur de la LRE) dans son espace SAE mis à disposition par DocOne. Il peut être l'un des suivants : en cours, distribuée, refusée, expirée ou annulée.

**La solution LRE associée à ViewDoc SAE proposée par DocOne garantit la sécurité et l'intégrité de tous les courriers archivés afin de préserver dans le temps la valeur juridique des archives.**

# Cycle de vie des données



Sous traitant



DoOne s'appuie sur la filiale du Groupe Diffusion Plus **Data One** pour la gestion des flux numériques, l'envoi et la réception des différéments preuves et statuts.



DocOne a choisi **LETRECO** pour assurer l'acheminement des lettres recommandées électroniques (LRE) à leurs destinataires. LETRECO est un service de lettre recommandé électronique opéré par EQUISIGN, prestataire de confiance qualifié. Ils sont inscrits sur la liste de confiance française et sur la Trust List européenne, conformément au règlement eIDAS.

# Présentation de ViewDoc SAE

DocOne met à disposition de ses clients une solution d'archivage simple et sécurisée qui garantit la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des archives électroniques. Il préserve en outre la valeur juridique des documents.



ViewDoc SAE conserve toutes les archives des clients. Il peut s'agir de documents numériques ou de documents papier dématérialisés (avec le processus de numérisation copie fidèle certifié NF544). Ces derniers disposent ainsi de la même valeur que l'original.



ViewDoc SAE est certifié NF461 Service d'Archivage Electronique.



La solution est développée et maintenue par DocOne et Data One. Elle est hébergée dans le Datacenter du Groupe Diffusion Plus en France, et maintenue en condition opérationnelle par les équipes du Groupe Diffusion Plus.



La gouvernance de la sécurité est portée par Data One ; elle est certifiée ISO 27001 et HDS.

# Avantages de la solution DocOne

